



Procédure adaptée

MAROMME

MISE EN ŒUVRE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME Cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : ASSISTANCE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE DU RECOUVREMENT DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE SUR LA COMMUNE DE MAROMME

Lieu d'exécution : Ville de Maromme

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE – Marché de PRESTATIONS INTELLECTUELLES, suivant article 28 du Code des Marchés Publics

DESCRIPTION DE LA MISSION: Recensement et constitution d'une base de données informatique, accompagnement juridique, technique et fiscal en vue du recouvrement de la TLPE à MAROMME.

Lieu d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à tout candidat qui en fera la demande soit :

- ✓ Par fax, au 02 32 82 22 28
- ✓ Par Internet, à l'adresse suivante : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Les dossiers de consultation des entreprises peuvent être retirés sur place à l'adresse suivante du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 au bureau du courrier :

Mairie de Maromme - place Jean Jaurès, 76150 MAROMME

Le dossier de consultation est également consultable et téléchargeable à l'adresse suivante :

www.ville-maromme.fr (onglet *Pratique*, rubrique « marchés publics »).

ou sur le site de l'A.D.M. 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

Afin de pouvoir télécharger et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants :

.Rtf, .Doc, .Xls, .Pdf

CONTENU DES PLIS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT

Les candidats auront à présenter un dossier complet comprenant les pièces énumérées ci-après, rédigées en français, et accompagnées des attestations et déclarations sur l'honneur exigées au 3° de l'article 45 du Code des Marchés Publics. Ces pièces seront transmises dans une seule enveloppe comme indiqué à l'article 11 du présent règlement.

Pièces administratives : les pièces justificatives concernant la qualité, la capacité et la régularité de la situation du candidat.

- ▶ Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 ou équivalent)
- ▶ Déclaration du candidat (DC2 ou équivalent)
- ▶ La déclaration sur l'honneur datée et signée
- ▶ Attestation d'assurance en cours de validité
- ▶ Attestation URSSAF
- ▶ Kbis
- ▶ RIB

Pièces contractuelles :

- ▶ Acte d'engagement entièrement complété et signé
- ▶ Le présent CCP paraphé et signé
- ▶ Le mémoire technique justificatif
- ▶ La note méthodologique d'accompagnement législatif, juridique et fiscal

CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Qualité / mémoire technique justificatif : 50points
- Qualité / méthodologique d'accompagnement législatif, juridique et fiscal : 30points
- L'offre financière : 20points

Date limite de remise des offres

➤ **Lundi 05 janvier 2015 à 16 h 00 en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante : **NE PAS OUVRIR**, Offre pour : « *Mission d'Assistance à la mise en œuvre de la TLPE* »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Lundi 05 janvier 2015 à 16 h 00 sur le site de l'ADM en format dématérialisé**

<https://marchespublics.adm76.com> (la production d'une copie de sauvegarde est vivement conseillée).

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Durée du marché : 3 ans

Renseignements :

D'ordre administratif, Mr le Directeur général des services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

D'ordre technique, M. Christian DALMONT, Service urbanisme

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. christian.dalmont@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : 03/12/2014